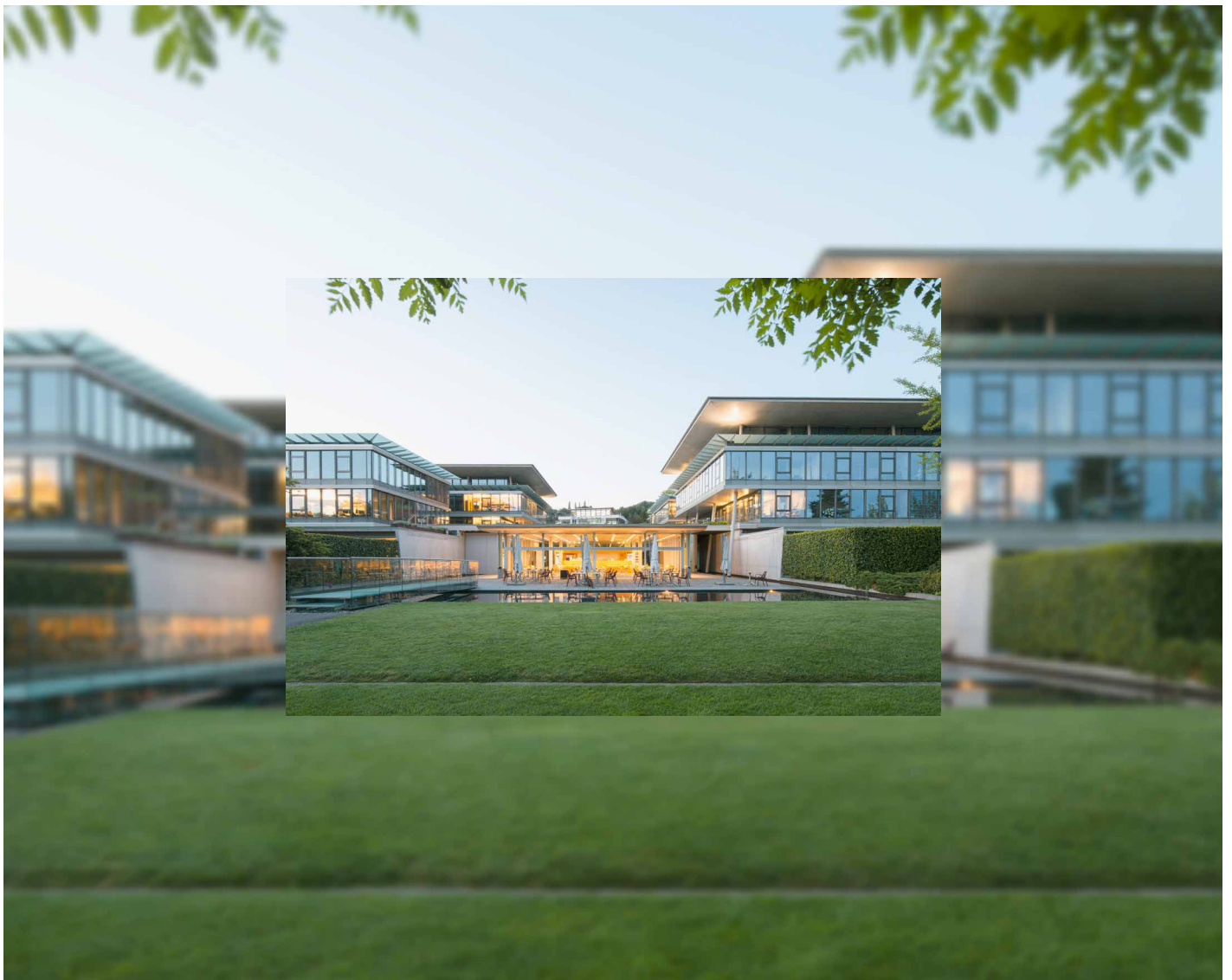


Rapport d'activité 2025

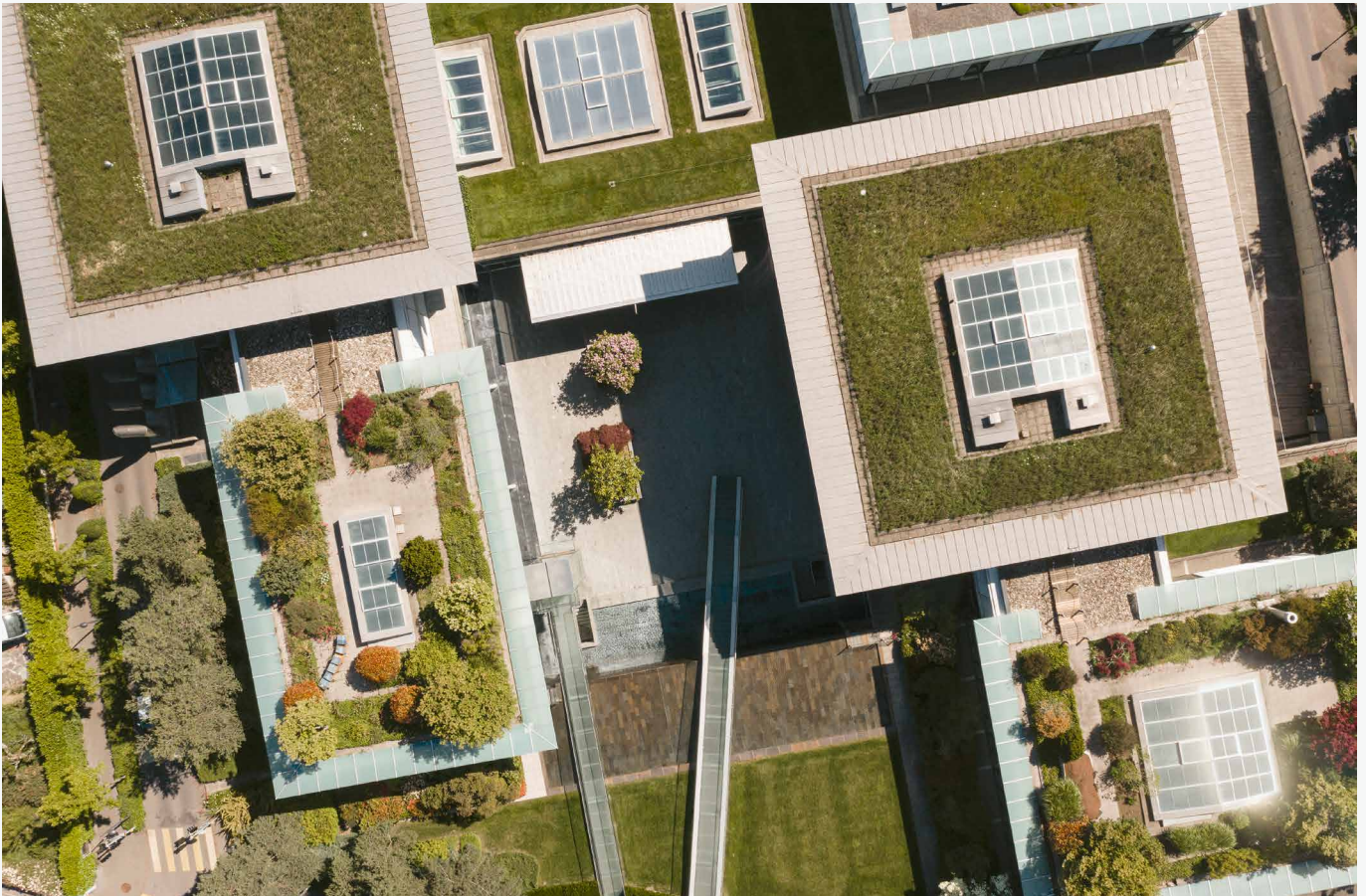


L'année 2025 restera profondément marquée par des changements majeurs en Europe illustrés par la volonté d'augmenter drastiquement les efforts de défense militaire, la réintroduction du contrôle de certaines frontières et un sentiment de déclin par rapport aux deux puissances économiques que sont la Chine et les États-Unis.

L'introduction de taxes douanières américaines massives aura marqué de son empreinte toute la fin de l'année 2025, avec des conséquences en cascade pour une multitude d'entreprises vaudoises. Plus que jamais, la prévisibilité et la stabilité manquent à nos entreprises pour élaborer des stratégies, même à court terme.

Nos activités

Le Centre Patronal est une entreprise de services qui a la particularité de déployer également une activité de nature politique. Le large éventail de ses prestations s'oriente tout naturellement vers les services aux entreprises et à leurs dirigeants.



Sommaire

06	Mot du président et du directeur
09	Chiffres clés
10	Assurances sociales
14	Service juridique
16	Activité politique
18	Partenariat social et CCT
20	Formation
22	Associations
24	Publications
26	Réseautage
28	Création d'entreprise
30	Acquisitions récentes
31	Activités en Suisse alémanique
32	Zoom durabilité
34	Nos activités en 2025
35	Associations et groupements
40	Organes
42	Direction

2025

La Suisse touchée par les turbulences du monde

La Suisse n'est pas passée sous les tumultes résultant des conflits plus ou moins ouverts auxquels se livrent désormais les puissances. Son économie en a pâti, remettant au premier plan la question de la compétitivité du pays.

Stéphane Krebs, président du Centre Patronal et de la Fédération patronale vaudoise, et Christophe Reymond, directeur général du Centre Patronal, secrétaire général de la Fédération patronale vaudoise.



Instabilité et défiance

Le premier quart du XXI^e siècle s'est achevé sur la clôture d'un cycle de mondialisation et l'ouverture d'une nouvelle ère, celle de la rivalité entre États structurés autour de zones d'influences. Le système mondial est devenu multipolaire, hétérogène, volatile et incertain. Les guerres sont permanentes. La course aux armements fait rage et les conflits s'expriment par le feu, mais aussi au travers du commerce, de la monnaie, des flux d'épargne, de la technologie ou de l'information.

Entre les blocs économiques, ce sont aussi les rapports de puissance qui s'imposent. On rencontre d'une part des régimes de sanctions, plus ou moins fondés sur le droit international, et qui affectent évidemment la vigueur des échanges. D'autre part, on constate que les États-Unis ont décidé de s'abstraire du système commercial mondial en rompant les engagements pris antérieurement et en renouant avec le protectionnisme. Celui-ci est probablement destiné à durer au-delà de l'actuel occupant de la Maison Blanche.

Pour l'heure, aucune grande nation commerciale n'a emboîté le pas aux États-Unis, qui représentent environ 15% des importations mondiales. Cela signifie que les pays qui constituent les 85% restants continuent d'appliquer les règles. On glose souvent sur la mort de l'OMC, mais c'est malgré tout ce système qui a permis d'empêcher que le protectionnisme américain ne dégénère en un protectionnisme mondial.

Dans le concert des puissances, l'Europe en demeure une mais elle est affaiblie. Elle prétendait se fonder sur la paix, le commerce et le droit pour asseoir son influence et se retrouve prise en étau de toutes parts. Par l'Amérique arrogante et déterminée, la menace et la déstabilisation russes, le dumping industriel chinois. Par la faiblesse aussi de ses deux moteurs historiques, l'Allemagne, qui tente de sortir de la récession en réformant drastiquement son modèle mercantiliste et pacifiste, et la France, qui étouffe sous son centralisme et son étatisme. La Suisse, qui a partie liée avec l'Europe, ne serait-ce que parce qu'elle est en son centre, n'a rien à gagner de cet affaiblissement.

Vers un nouveau débat européen

C'est dans ce contexte international tourmenté que le Conseil fédéral a mis en consultation, l'an passé, le paquet intitulé « Stabilisation et développement des relations Suisse – UE ». Voici enfin lancé le processus qui pourrait aboutir, dans quelques mois et au prix certainement de gros efforts, à une stabilisation et à un développement de nos accords avec l'Union. L'accès au marché intérieur européen – libre circulation des personnes comprise – demeure indispensable aux entreprises du pays et constitue l'un des fondements de notre prospérité.

Tel qu'il apparaît après négociation, le paquet d'accords apporte des améliorations appréciables à notre place économique. Il assure la sécurité prévisionnelle et la



stabilité de nos rapports avec l'UE. Il évite les mesures de rétorsion unilatérales dont la Suisse a pu pâtir par le passé, en les soumettant à l'appréciation et au contrôle d'une autorité arbitrale indépendante, susceptible d'en apprécier le principe et la proportionnalité. Le paquet concrétise enfin l'apaisement souhaitable de la relation avec notre voisine, dont on a pu constater récemment que si elle n'avait pas toujours été tendre avec notre pays, elle restait malgré tout plus attachée à une approche prévisible et fondée sur des règles que certaines autres puissances.

Le choc des droits de douane

A cet égard, la décision prise en août 2025 par le président des États-Unis de frapper de droits de douane à 39% bon nombre des exportations suisses a constitué une immense surprise, autant qu'une déception. Nos entreprises exportatrices se sont trouvées dans une situation concurrentielle très défavorable, particulièrement par rapport aux entreprises de l'Union européenne, frappées « seulement » à 15%. Les efforts de nos négociateurs, y compris avec l'appui remarqué de personnalités de l'économie privée, ont permis de faire revenir l'administration américaine à une solution moins pénalisante. Même si sa concrétisation est encore l'objet de bien des interrogations, elle a le mérite de ne pas pénaliser nos entreprises par rapport à leurs concurrents traditionnels.

L'épisode a entraîné des conséquences lourdes et économiquement concrètes pour une partie de notre industrie, parfois très dépendante du marché américain. Il a pesé sur la situation économique générale de la Suisse et provoqué un ralentissement de l'activité. La croissance s'est avérée modeste en 2025 (un peu plus de 1%) et il y a peu d'indices qu'elle vienne à s'accélérer à moyen terme.

L'affaire des droits de douane américains a aussi marqué les esprits. Elle a rappelé que la Suisse est une puissance économique moyenne et un nain géopolitique, par ailleurs

non incluse dans un grand ensemble supranational. Cette taille et cette indépendance, qui constituent en principe des avantages, ont joué contre elle en l'occurrence. L'affaire a enfin pesé sur le moral des entrepreneurs en général, même ceux qui ne se retrouvaient pas directement impactés. S'ajoutant à une multitude d'autres facteurs (la force du franc, les transitions énergétiques et numériques, les crises internationales qui n'en finissent pas), elle a constitué un frein aux investissements dans bien des entreprises, ce qui n'est jamais une bonne nouvelle.

A la recherche de la compétitivité

Le choc douanier aura eu pour effet positif de remettre sur le devant de la scène la question de la compétitivité du pays. La Confédération a ainsi continué à développer sa stratégie de politique économique extérieure, qui consiste à diversifier les partenaires commerciaux. Ces efforts, qui se traduisent par des accords de libre-échange nouveaux ou modernisés, méritent d'être salués.

Les résultats de la politique fédérale sont moins réjouissants dans beaucoup d'autres domaines. On piétine toujours quand il s'agit de lutter contre une bureaucratie tentaculaire: en matière de durée du travail et de saisie du temps de travail, de durée des procédures d'autorisation, d'évaluation des effets des réglementations de toutes sortes (en matière de durabilité ou de protection des données, par exemple). On peine à lancer des projets d'infrastructures dont la nécessité saute pourtant aux yeux, en matière routière, ferroviaire, énergétique. On ne parvient toujours pas à envisager une réforme financièrement durable de notre prévoyance vieillesse, particulièrement de notre premier pilier. Pire, on est allé jusqu'à inventer une nouvelle prestation sociale fédérale, destinée à alléger la charge des parents qui placent leurs enfants en crèche, qui viendra alourdir les prélèvements sur les employeurs et fera disparaître les régimes patiemment mis en place dans les cantons au fil du temps.

Le canton de Vaud perturbé

Deux crises, fiscale et institutionnelle, ont marqué le canton de Vaud en 2025. Toutes deux ont fini devant la justice, ce qui est la preuve même qu'elles ont été mal gérées.

La première résulte de l'imbroglio, créé volontairement par la frange radicalo-socialiste du Grand Conseil, qui a vu la réforme indispensable du bouclier fiscal être liée juridiquement au sort de l'initiative qui vise à diminuer de 12% l'impôt cantonal sur le revenu et sur la fortune. Cette médiocre manœuvre a réussi en ce sens qu'elle a empêché jusqu'ici que le peuple vaudois se prononce sur une initiative signée par 28 000 personnes et qui attend depuis trois ans d'être soumise à votation. Elle a par ailleurs retardé pour de nombreux mois l'entrée en vigueur d'un système de bouclier fiscal qui protège efficacement les contribuables contre les excès de la fiscalité vaudoise. Il appartient au Tribunal fédéral de décider si le lien entre les deux sujets est admissible, puis les Vaudois voteront enfin.

La crise politique dans laquelle s'est retrouvé le gouvernement du canton est à plusieurs égards liée aux tergiversations des autorités dans les dossiers fiscaux. Elle trahit une faiblesse générale du Conseil d'État, un dialogue grippé avec certaines parties de l'administration, une gouvernance en général très insuffisante. Elle est éminemment politique et il n'y a aucun espoir de la voir se régler grâce à l'intervention des autorités pénales. Il faudra qu'un sursaut se produise pour que le monde politique vaudois se préoccupe à nouveau en premier lieu de ce qui importe pour le canton: les moyens de préserver sa compétitivité, ainsi que la prospérité de ses entreprises comme de ses habitants.



Le CP et la FPV

Chiffres clés

Nombre d'affiliés
à la caisse AVS de la FPV

41 900

Bénéficiaires
d'allocations familiales

33 400

Montant total de revenus et
de salaires déclarés à notre caisse AVS
(en milliards de francs)

12,6

Personnes ayant commencé
une formation certifiante en 2025

1461

Entreprises et indépendants
affiliés au FIP (2^e pilier)

5400

Collaborateurs à Paudex et Berne

385

Personnes formées en 2025
dans notre centre de formation

6000

Clients de notre Service juridique

8000

Heures de travail de secrétariat et
de conseil pour la gestion d'associations

36 000

Journalistes dans
notre liste de contacts

250

Assurances sociales

Carla Ferreira Maciel,
conseillère de vente





Institutions sociales

L'année 2025 marque le début d'un nouveau chapitre dans la gestion des institutions sociales au Centre Patronal. Tout d'abord, l'ambition de se positionner en tant qu'acteur « multiplicateurs » au service des entreprises, des indépendants et des assurés est à l'origine du rapprochement de nos activités de gestion dans le domaine des assurances sociales au sein d'un nouveau département. Ceci doit favoriser les échanges et l'efficacité, mais surtout conduire à une meilleure expérience client. Rendue publique au printemps 2025, l'acquisition stratégique de l'entreprise Trianon marque une étape clé. Elle permet de proposer des solutions innovantes pour le financement et la gestion de la prévoyance, tout en enrichissant les services RH liés à la paie, aux absences et aux frais médicaux. Par cette acquisition, le Centre Patronal poursuit l'objectif de renforcer ses capacités en matière de gestion de la prévoyance. L'investissement dans l'optimisation des outils et l'élargissement de l'offre de services à destination des employeurs témoignent de cette ambition.

Caisse AVS de la FPV et caisses d'allocations familiales du Centre Patronal

La Caisse AVS de la Fédération patronale vaudoise (FPV), en sa qualité de prestataire de service indépendant exerçant une charge publique, joue un rôle essentiel dans la gestion des régimes d'assurances sociales du premier pilier. Elle est l'une des caisses de compensation professionnelles les plus importantes du pays, s'agissant du volume des cotisations encaissées et du nombre de prestations versées. Organisée par secteurs d'activité, elle dispose d'un haut niveau d'expérience dans les domaines de l'AVS, de l'AI et des APG, grâce à une équipe expérimentée et compétente, à l'écoute et au service des entreprises et des indépendants. La relation avec ses nombreux clients est au cœur des priorités et cette orientation s'est matérialisée en 2025 par la création d'une division dédiée au sein de la Caisse.

Plus de 40 000 affiliés de la Caisse AVS de la FPV et des caisses d'allocations familiales du Centre Patronal bénéficient de services professionnels et avantageux leur permettant de gérer leurs assurances du premier pilier, ainsi que le régime des allocations familiales, avec simplicité et efficacité. Cet objectif se traduit notamment par la proposition d'un décompte unique pour l'ensemble des cotisations, par la mise à disposition d'une plateforme de services en ligne, ainsi que par la pratique du paiement direct des allocations familiales aux bénéficiaires.

Les cotisations encaissées en 2025 sont en progression, à plus de 1,33 milliard de francs. Elles correspondent à un montant total de salaires déclarés et de revenus de 12,6 milliards de francs. Les rentes AVS et AI représentent 806 millions de francs. Les allocations

Montant total de salaires déclarés
et de revenus (en milliards de francs)

12,6

Allocations pour enfants versées

42 710

pour perte de gain se montent à 51,4 millions de francs. Les caisses d'allocations familiales ont quant à elles versé 42 710 allocations pour enfants et 14 343 allocations de formation professionnelle.

Des solutions adaptées à chaque besoin

Fort de plus de soixante ans d'expérience, le Centre Patronal est un acteur de référence dans le domaine de la prévoyance professionnelle. Il gère plusieurs institutions reconnues: le Fonds interprofessionnel de prévoyance (FIP), vitem, Previda et le Fonds de prévoyance de la Société vaudoise de pharmacie. Nous proposons aux employeurs et aux indépendants des plans de prévoyance sur mesure, en adéquation avec leur situation et leurs attentes. Partenaire fiable et engagé, nous accompagnons nos clients dans toutes leurs décisions liées à la prévoyance professionnelle.

Une prévoyance professionnelle en pleine évolution pour répondre aux enjeux de demain

Le FIP poursuit sa transformation afin de renforcer son attractivité pour les employeurs, les indépendants et les assurés, et de rester un acteur incontournable du deuxième pilier. Les orientations décidées par le Conseil de fondation ont pour but de positionner les prestations du FIP parmi les plus compétitives du marché et d'introduire une composante résolument moderne. Cette réorganisation s'articule autour de trois axes majeurs:

- Optimisation du taux de conversion: offrir sur le long terme l'un des meilleurs taux de conversion tout en veillant à un meilleur équilibre entre les assurés actifs et les rentiers. Concrètement, la stratégie adoptée doit permettre une augmentation significative des futurs intérêts crédités aux assurés sans omettre de traiter les rentiers de manière équitable en fonction de la situation future du Fonds, des marchés et de l'inflation.
- Évolutions réglementaires: offrir une flexibilité accrue aux employeurs et aux assurés dans la gestion de leur prévoyance. Le Fonds introduira plusieurs nouveaux choix individuels en faveur des assurés. Il sera ainsi possible, par exemple, de favoriser le maintien du niveau de vie du conjoint survivant en améliorant la rente de veuf/veuve. Par ailleurs, une option de protection du capital-épargne sera proposée aux nouveaux retraités, leur permettant d'opter pour une rente en toute sérénité, sachant que leurs économies pourront être transmises à leurs enfants en cas de décès précoce.
- Validation stratégique via une étude ALM, confirmant l'adéquation de la politique d'investissement avec les objectifs de performance et de durabilité.

2025 : une année boursière solide entre essor technologique et résilience suisse

L'économie suisse affiche une croissance modeste d'un peu plus de 1%. Les marchés boursiers ont cependant été soutenus par des entreprises solides et un franc suisse bien (trop) valorisé. Toutefois, les exportations sont freinées par la faiblesse de certains partenaires européens et les barrières liées aux échanges commerciaux, en particulier avec les États-Unis, dont les mesures protectionnistes ont été au cœur des préoccupations de nombreux exportateurs. En Europe, la croissance reste fragile sur fond d'incertitudes commerciales. Les marchés européens profitent toutefois de la reprise technologique et de la baisse des taux, mais ils restent très volatils. Aux États-Unis, l'économie est tirée par le secteur des technologies, en particulier avec l'IA. Les investisseurs restent cependant attentifs à l'évolution des taux d'intérêt et à la valorisation très élevée de certaines actions. Les marchés émergents gagnent en attractivité: le dollar plus faible, des valorisations plus basses et des réformes économiques soutiennent leur retour. Mais ils restent exposés, notamment aux risques de dépendance aux capitaux étrangers et d'instabilité politique croissante.

Dans cet environnement géopolitique compliqué, nos caisses de pension sous gestion ont affiché des performances solides de l'ordre de +5%. Ces bons résultats sont le fruit d'une gestion de fortune maîtrisée, de rendements positifs sur la plupart des classes d'actifs, d'un suivi rigoureux des frais administratifs et d'un engagement de longue date en faveur de l'investissement durable.

Une organisation centrée sur les clients et tournée vers le numérique

Nos services de gestion d'institutions de prévoyance placent les employeurs, assurés et membres des conseils de fondation au cœur de leur démarche. Des équipes dédiées assurent un accompagnement personnalisé selon les typologies de clients. En parallèle, la transformation numérique poursuit son cours, visant à digitaliser l'ensemble des processus techniques et administratifs. L'objectif: offrir une expérience client renouvelée, alliant les atouts du service traditionnel à la puissance des solutions numériques.

**Brenda Duruz-McEvoy
et Luc Oesch**

Institutions sociales

Assurance-vieillesse et survivants

Caisse AVS de la Fédération patronale vaudoise

Allocations familiales

Caisse intercorporative vaudoise d'allocations familiales (CAF INTER)

Caisse interrégionale d'allocations familiales (CIRAF)

Caisses d'allocations familiales :

- des ingénieurs et architectes vaudois (CAFIIV)
- des garagistes vaudois (UPSA-VD)
- de la Société vaudoise de médecine (CAFMED)
- de l'Union suisse des professionnels de l'immobilier Vaud (USPI Vaud)

Fonds de surcompensation entre les caisses d'allocations familiales reconnues dans le canton de Vaud

Fonds de compensation pour les allocations familiales aux indépendants dans le canton de Vaud

Institutions de prévoyance (2^e pilier)

Fonds interprofessionnel de prévoyance (FIP)

vitem (anciennement Fonds de prévoyance des EMS)

Previva, fonds de prévoyance des professionnels du travail social

Fonds de prévoyance de la Société vaudoise de pharmacie

Service juridique

Sophie Paschoud,
juriste



Un partenariat stratégique

L'année 2025 a poursuivi la consolidation de notre offre de conseils juridiques, grâce à un partenariat stratégique avec la société WEKA Business Media AG qui renforce la présence de notre Service juridique en Suisse alémanique.

Un chapitre intense pour nos équipes

Cette année s'est révélée particulièrement intense pour notre équipe, composée de cinq juristes à Paudex et de huit juristes à Berne. Nos équipes ont analysé des centaines de documents, règlements et contrats, et ont répondu à plusieurs milliers de demandes de conseils juridiques, soit par écrit, soit lors d'entretiens téléphoniques.

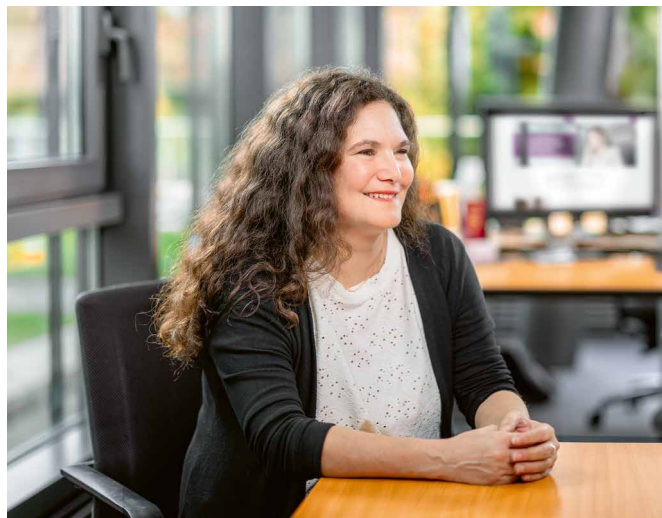
Une forte implication dans la formation

Notre équipe de juristes et d'avocats a renforcé son activité de formation avec plus de 50 jours de cours dispensés en Suisse romande et alémanique. Nous avons proposé quatre conférences en ligne, réservées à nos abonnés, sur les thèmes des nouveautés juridiques 2025 et des principales jurisprudences en matière de droit du travail. À chaque fois, nous avons eu le plaisir d'accueillir plusieurs centaines de participants. Dans cette même optique d'ouverture et de partage, nous avons également offert deux webinaires à un large public. Ce fut l'occasion de proposer une nouvelle offre « découverte » permettant aux personnes intéressées de tester nos prestations sans frais, pour une durée limitée.

Un partenariat stratégique pour 2026

Nous sommes également très fiers d'avoir conclu un partenariat avec WEKA Business Media AG, société bien implantée en Suisse alémanique, qui propose une offre étendue de conseils et de publications pour les entreprises. A partir de 2026, nous deviendrons son partenaire exclusif en droit du travail et notre service d'assistance téléphonique sera intégré aux abonnements que WEKA propose à ses clients. Dans la continuité de ce développement, relevons l'intégration réussie de plusieurs centaines de clients dans notre plateforme juridique, issus du rachat en 2024 d'un cabinet juridique spécialisé en droit du travail.

Frédéric Bonjour



Abonnés à notre Service juridique

8000

Évaluations données par les clients

2000

Note de satisfaction sur 10

9,7

Conseils juridiques donnés
au téléphone en deux langues
durant l'année 2025

15 000

Activité politique

Tatiana Rezsó,
responsable
politique



Défendre

La prospérité ne se décrète pas, elle se construit sur des bases solides. Pour qu'elle profite à toute la société, il faut un cadre politique et juridique clair, stable et propice à l'esprit d'entreprendre. Les entreprises doivent pouvoir vivre, investir et se développer sans entrave. Ce sont elles qui, en créant des emplois, en versant des salaires et en innovant, alimentent la dynamique de croissance et de cohésion sociale. Dans cet esprit, l'action politique du Centre Patronal vise à défendre des conditions-cadres optimales, essentielles à la vitalité et à la compétitivité du tissu économique vaudois, romand et suisse.

Journalistes dans notre liste de contacts

250

Mentions du Centre Patronal en 12 mois dans les médias

1032



Une année particulière

L'année politique 2025 a vu se développer plusieurs dossiers, que ce soit en matière de projets politiques, de campagnes cantonales et fédérales, ou d'actualité géopolitique. Il convient de citer la publication par le Centre Patronal, le 28 février, d'un nouveau modèle de prévoyance vieillesse «*Pour une réforme des 1^{er} et 2^e piliers durable, moderne et sociale*». Acteur proactif sur le thème de la politique sociale, légitimé par les institutions qu'il gère, le Centre Patronal apporte une nouvelle pierre à l'édifice qui doit viser à consolider nos trois piliers. Cette action a été ponctuée par une conférence de presse largement reprise à travers la Suisse, par des discussions directes avec de nombreuses parties prenantes, y compris une audience accordée par la conseillère fédérale en charge du Département fédéral de l'intérieur.

Au niveau fiscal, tout le long de cette année a été marqué par une campagne de fond pour l'initiative dite «12%», en étroite collaboration avec la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI) et la Chambre vaudoise immobilière (CVI). Pour rappel, 28 500 signatures ont été déposées, ce qui correspond à la troisième meilleure récolte de signatures depuis 1979. Les Vaudois méritent plus de pouvoir d'achat, un État plus efficace et qui maîtrise ses dépenses. Les initiants se battent pour que les Vaudois puissent voter le plus rapidement possible.

En juin, le Conseil fédéral a ouvert une procédure de consultation sur l'adaptation de nos accords bilatéraux avec l'Union européenne (UE). Le Centre Patronal a mené un sondage représentatif auprès des entreprises vaudoises à ce sujet. Les entreprises se montrent clairement favorables à la stabilisation et au développement des relations entre la Suisse et l'UE. Parmi les mesures de politique intérieure accompagnant le projet se retrouvent des propositions de modernisation du partenariat social élaborées au Centre Patronal, il y a plusieurs années. Il s'agit en particulier de l'assouplissement, à certaines conditions, des majorités requises pour obtenir la déclaration de force obligatoire d'une convention collective de travail.

Au niveau cantonal, un grand travail d'accompagnement de la commission en charge de la loi sur l'énergie a été accompli. Il convient de continuer à suivre de très près les travaux parlementaires et leurs conséquences potentielles sur les locataires, les gérances ou les propriétaires. En collaboration avec la CVCI et la Fédération vaudoise des entrepreneurs (FVE), le Centre Patronal est également heureux d'avoir contribué au succès de la campagne du NON à l'initiative «Sauvons le Mormont».

De nombreux autres dossiers ont rythmé l'activité de notre organisation, parmi lesquels on retrouve notamment la formation, le numérique, les infrastructures de transport ou le monde du travail, avec toujours en point de mire la prospérité, l'emploi et le développement économique.

Gauthier Dorthé

Partenariat social et CCT

Laure Pache,
assistante CCT
et partenariat social



Augmentation des salaires effectifs en 2025

1,2%

Augmentation des salaires minimaux en 2025

1%

Employés concernés par
nos contrôles paritaires en 2025

3300



Maintenir la paix du travail avec agilité et engagement

L'année 2025 confirme l'importance du rôle du centre de compétences des conventions collectives de travail (CCT) et du partenariat social. Dans un environnement économique et social en évolution rapide, notre mission de préservation de la paix du travail reste essentielle. Plus que jamais, la coopération et le respect des règles collectives demeurent les piliers de la stabilité et de la compétitivité du marché du travail.

Une gouvernance renforcée

Les enjeux de gouvernance doivent aussi être relevés dans la mise en oeuvre du partenariat social. Les commissions paritaires doivent fonctionner de manière transparente et représentative, dans l'intérêt des employeurs comme des travailleurs. Le centre de compétences veille à cette gouvernance: préparation des séances, garantie du cadre, suivi des décisions et accompagnement d'un dialogue constructif.

Les partenaires sociaux sont de plus en plus sollicités pour se positionner sur des sujets sensibles, telles que l'évolution des conditions de travail, la régulation sectorielle ou les nouvelles formes d'emploi. La gouvernance des CCT n'est pas seulement une affaire administrative. Elle reflète la capacité de la société à dialoguer et à trouver des solutions communes.

Un renforcement des contrôles des conventions collectives

L'année 2025 a aussi été marquée par une intensification des contrôles. Les partenaires sociaux, les autorités et les entreprises exigent une application stricte des conventions collectives. Face aux risques de sous-enchère salariale et de concurrence déloyale, notre service a accru sa présence sur le terrain, étendu les contrôles à de nouvelles branches et développé des projets pilotes.

Cette dynamique s'accompagne d'une hausse continue du nombre de contrôles, signe de la confiance des partenaires sociaux et des autorités envers notre action. Elle renforce la crédibilité du système des CCT, garant d'une régulation équitable et efficace. Cette évolution traduit une volonté claire: faire des CCT non pas de simples textes, mais des outils appliqués concrètement, protégeant les travailleurs et assurant aux employeurs des conditions de concurrence équitables.

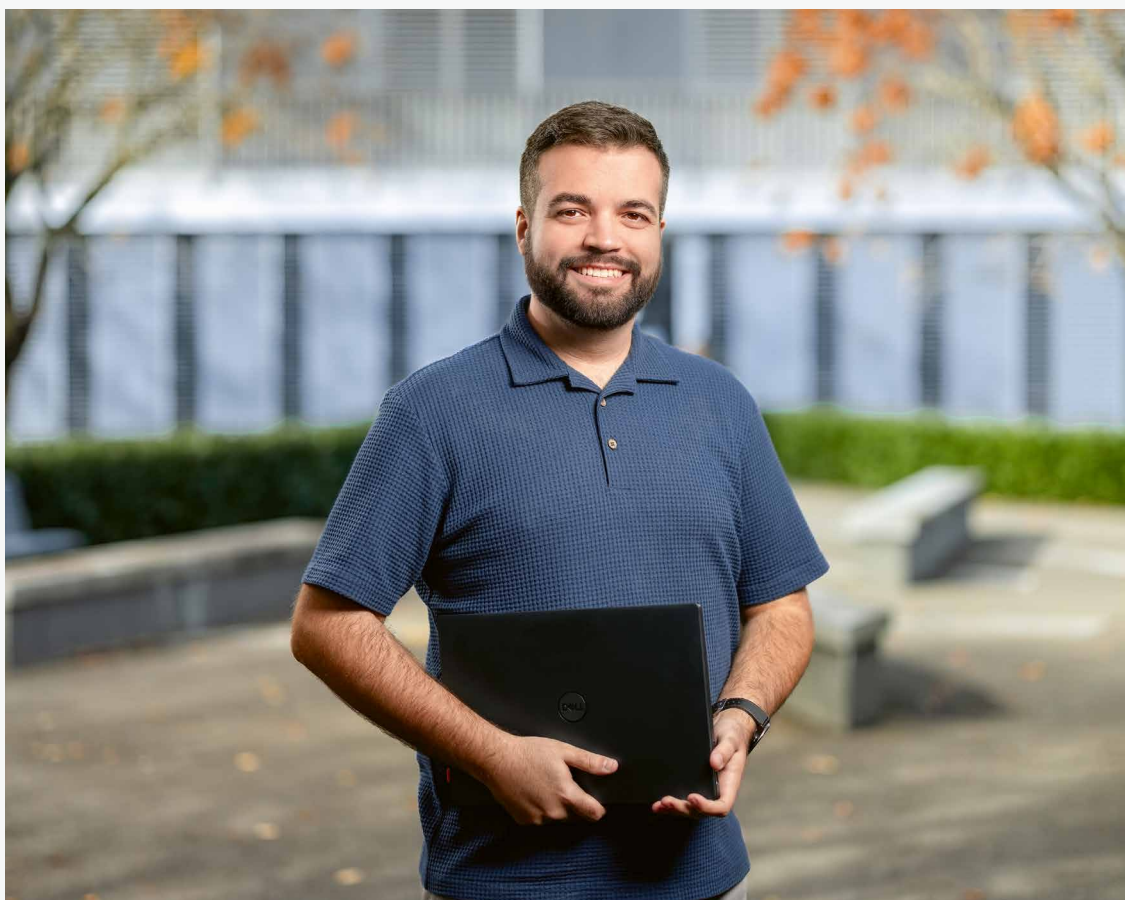
Une action tournée vers l'avenir

Les défis évoluent vite et exigent de l'agilité et de l'engagement. Par notre action, nous contribuons à préserver un cadre de travail stable, équitable et fondé sur la paix du travail, indispensable à la prospérité économique et à la cohésion sociale. Le partenariat social suisse demeure un modèle vivant, capable d'évoluer et de se renforcer face aux enjeux de demain.

Christelle Monney

Formation

Gary Bosson,
coordinateur
de formation



Une année 2025 passionnante pour le marché de la formation

Le marché suisse de la formation continue est resté dynamique en 2025. Ce secteur demeure marqué par une forte concurrence et la concentration des acteurs. Pour le Centre Patronal, l'année 2025 a été marquée par la consolidation de son offre de formation, avec l'intégration complète des activités de Cursus Formation et la décision de ne conserver qu'une seule marque : Romandie Formation. Le renouvellement de notre certification EDUQUA a également constitué un temps fort de l'année 2025.

Une offre recentrée et de nouvelles prestations

Nous avons réorganisé notre catalogue de formations, afin de centrer notre offre sur ses pôles les plus stratégiques, à savoir les ressources humaines, la finance et le management. Un travail considérable de numérisation de notre offre de cours en RH et en management a été réalisé, conformément à notre stratégie de diversification des formats d'apprentissage que nous voulons proposer à nos clients. D'importants efforts ont été déployés, par ailleurs, pour mieux faire connaître notre offre de prestations sur mesure à destination des entreprises.

Une taille et des ambitions nationales

Le Centre Patronal propose désormais, en Suisse romande, une offre unique de formations certifiantes et de cours sur mesure. À cela s'ajoute l'éventail de cours à Zurich du Schweizerisches Institut für Unternehmensschulung (SIU), dont nous sommes l'actionnaire unique. L'offre nationale du Centre Patronal nous permet de faire partie des 15% des plus importants centres de formation parmi près de 4000 prestataires en Suisse. Nous avons renforcé notre présence régionale en matière de formation, notamment à Genève, dans de nouveaux locaux proches de l'aéroport, ainsi qu'avec de nouveaux programmes de cours dans les RH et le management.

Frédéric Bonjour



Personnes ayant suivi une formation en 2025

6000

Périodes de formation données en 2025

36 000

Chargés de cours actifs durant l'année 2025

345

Associations

Didier Borgeaud,
assistant en gestion
d'associations



Un soutien constant aux associations patronales

Regroupé au sein du département des services aux membres et clients, le service gère une quarantaine de mandats liés à des associations patronales professionnelles. Depuis toujours, le Centre Patronal soutient les associations dans de nombreux secteurs, en assurant une prestation professionnelle de secrétariat. En 2025, plus de 36 000 heures consacrées au secrétariat et aux conseils politiques, juridiques ou économiques ont été réalisées directement au profit de nos clients.

Heures de travail de secrétariat et de conseils politiques, juridiques et économiques

36 000

Personnes qui travaillent au service des associations professionnelles

29

Apprentis gérés par le centre CIE

2521



Des améliorations internes saluées par nos clients

L'année 2025 a permis de renforcer notre organisation interne pour améliorer notre disponibilité et garantir un meilleur suivi des dossiers. Une enquête auprès de tous nos clients a mis en évidence une très grande satisfaction générale de ces derniers à l'égard des travaux réalisés et de la qualité de nos équipes.

De nouveaux mandats dans des secteurs stratégiques

Le monde professionnel évolue sans cesse. Cette dynamique pousse certaines associations à opter pour un fonctionnement différent. Ainsi, l'Association vaudoise des maîtres bouchers-charcutiers (AVMBC) a quitté le Centre Patronal en 2025. En parallèle, nous avons accueilli avec satisfaction deux nouvelles associations :

- l'Association romande des entreprises de transport des personnes à mobilité réduite ;
- l'antenne romande de l'Association suisse des matériaux de construction circulaires.

Une année riche en événements

Les associations professionnelles se battent en permanence sur de nombreux fronts et peuvent compter sur l'appui du Centre Patronal et de ses équipes permanentes. Pour illustrer l'année 2025, nous retiendrons deux exemples parmi une multitude de réalisations. Matériaux Construction Circulaires Vaud (MCC Vaud) a organisé une journée portes ouvertes le samedi 13 septembre 2025 sur trois sites du canton : le centre de valorisation de la Plateforme la Plaine, à Vufflens-la-Ville, ainsi que la Gravière de la Claie-aux-Moines, à Savigny, et La Ballastière, à Gland. Environ 1200 personnes ont répondu à l'invitation et ont ainsi découvert un secteur économique essentiel, encore trop peu connu du grand public. L'événement a permis de valoriser cette branche d'activité et de la présenter tant aux acteurs économiques et politiques qu'aux familles.

Faisant suite au succès de la première édition, la Fédération des prestataires de services de soins et d'aide à la personne (FEDEPS) a organisé la deuxième édition du Leadership au Féminin, un moment privilégié d'échanges et d'inspiration autour des parcours de femmes leaders. 70 personnes ont participé à cet événement. Les témoignages de M^{mes} Claire Charmet, directrice générale du CHUV, et Pauline Lebossé, directrice de territoire chez Alvazzi Groupe SA, ont nourri la réflexion sur le lien entre vie privée et vie professionnelle. Les échanges ont mis en lumière l'importance des compétences développées dans la sphère personnelle, du style de leadership et du rôle d'un entourage soutenant comme leviers essentiels.

Frédéric Bonjour

Publications

Pierre-Gabriel Bieri,
responsable politique



S'exprimer, une raison d'être

Communiquer est dans l'air du temps. De nos jours, même les petites entreprises artisanales se doivent de communiquer pour exister. Pour une importante organisation patronale, adossée à une entreprise de services qui ne cesse de grandir et de se ramifier, la question ne se pose pas. S'exprimer est dans son ADN, c'est presque une raison d'être.

Il faut expliquer aux responsables d'entreprise, d'une manière compréhensible, ce qui bout dans les marmites du monde politique cantonal ou fédéral. Parallèlement, il est nécessaire de s'adresser aux décideurs politiques pour faire remonter les préoccupations du monde économique, ou de telle ou telle branche. D'une manière plus générale, il s'agit de défendre une certaine conception de l'économie privée et de sa place dans la société.

Des thèmes reviennent sans cesse: la formation professionnelle, la fiscalité, la bureaucratie, la mobilité, l'énergie, la complexité du droit du travail, la vie associative des métiers, le partenariat social, etc. On argumente pour ou contre des projets législatifs et, en même temps, on vulgarise des sujets complexes pour que chacun les comprenne.

Placer le bon sujet à la bonne place et au bon moment

D'un côté, certains thèmes s'imposent à nous, avec leur propre agenda, tels qu'une votation populaire, une délibération parlementaire, une crise politique ou économique. D'un autre côté, nous avons nos publications régulières, avec leur propre rythme: hebdomadaire (*Service d'information*), mensuel (*Plein Centre*) ou adaptable (*Actualités vaudoises, newsletter politique*). Chaque article doit trouver sa place au bon moment.

Si notre organisation est largement focalisée sur les dossiers politiques, il ne faut pas oublier les nombreux services que nous proposons en matière d'assurances sociales, de formation, de conseil juridique ou encore de réseautage et de création d'entreprise. La publicité pour ces services, même si elle prend le plus souvent des formes distinctes, s'insère tout de même dans le calendrier général de nos diverses publications, qui nous aide à garder une vue d'ensemble.

Quelques regards vers le futur

Parfois, le format habituel d'un article ne suffit pas lorsqu'il est nécessaire d'approfondir un sujet complexe, ou de développer plus largement certaines réflexions. Pour cela, nous avons notre collection Etudes & Enquêtes, dans laquelle nous publions occasionnellement des brochures ou de petits ouvrages. Deux nouveaux titres ont paru en 2025. Le premier, en début d'année, faisait le point sur les développements récents dans le domaine de

la prévoyance vieillesse et de son financement, et présentait ainsi une mise à jour des propositions originales formulées par le Centre Patronal. Le second ouvrage, en automne, se livrait à un exercice de prospection à l'horizon 2050 – cette année pas si lointaine à laquelle tant de lois se réfèrent. Il s'agissait, à travers une série de questions, d'imaginer divers aspects de notre société dans vingt-cinq ans.

Ce regard vers le futur aurait aussi pu s'appliquer aux publications du Centre Patronal. Seront-elles prochainement rédigées par l'intelligence artificielle? A l'heure actuelle, nous pouvons assurer que ce n'est pas le cas – enfin... pas que l'on sache! Nous ne sous-traitons rien auprès de rédacteurs externes et tous nos articles sont rédigés par des collaborateurs de notre maison, qui ont quelque chose à dire, qui ont envie de le dire et qui éprouvent du plaisir à l'écrire.

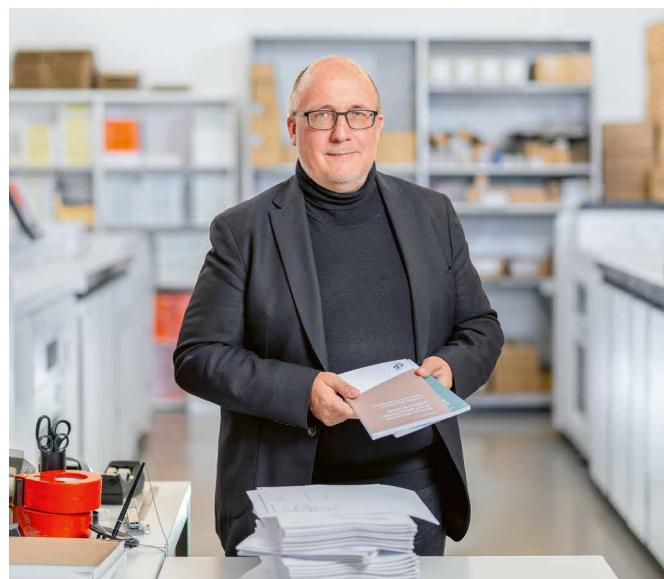
Pierre-Gabriel Bieri

Tirage de notre journal mensuel Plein Centre

3500

Articles publiés en 2025

> 300



Réseautage

Véronique Di Donato,
adjoindte de direction





Favoriser les échanges pour faire grandir l'économie

Parce que le développement d'une activité économique s'effectue aussi par des échanges directs entre entrepreneurs, le Centre Patronal propose une plateforme de grande qualité pour rencontrer d'autres chefs d'entreprise et développer son réseau. L'année 2025 fut riche en manifestations, avec plus de vingt-cinq conférences en présentiel ou à distance, dont deux masterclasses sur les thèmes de l'art du réseautage et de la fiscalité en entreprise et un séminaire d'une journée sur le marketing digital à l'ère de l'IA. Nos conférences régulières intitulées «Rendez-vous de l'économie» ont permis de traiter les thèmes suivants : la mobilité et ses défis, la transmission d'entreprise, le recrutement de collaborateurs et le 2^e pilier.

Deux événements supplémentaires ont été organisés durant l'année 2025 pour les entreprises ayant des activités économiques en dehors des frontières nationales. Ils ont accueilli des acteurs de la scène internationale pour mettre en lumière des thématiques d'actualité : les droits de douane américains et la mise en œuvre de l'impôt minimum mondial.

En janvier 2025, nous avons organisé la deuxième édition des «Matinées du droit du travail» au SwissTech Convention Center de l'EPFL. Près de 260 participants en présentiel et plus de 150 personnes en ligne ont pu profiter de cet événement, dédié plus spécifiquement aux personnes actives dans les ressources humaines. Tout au long de l'année, nous avons réalisé des événements destinés à informer et conseiller les nouveaux créateurs d'entreprise. En août s'est tenu notre traditionnel «Rendez-vous de la formation», durant lequel sont également remis des prix du mérite à des apprentis ou élèves dont le parcours a revêtu, d'une façon ou d'une autre, un caractère exceptionnel.

L'accueil de nos nouveaux membres, organisé chaque année en octobre, constitue toujours un moment privilégié. Cette année, plus de 160 participants ont pu s'informer sur nos activités et services, échanger des bonnes pratiques et écouter les «pitch» de six entreprises.

Frédéric Bonjour

Participants à nos différents webinaires, conférences et événements

4200

Abonnés à nos plateformes sur les réseaux sociaux

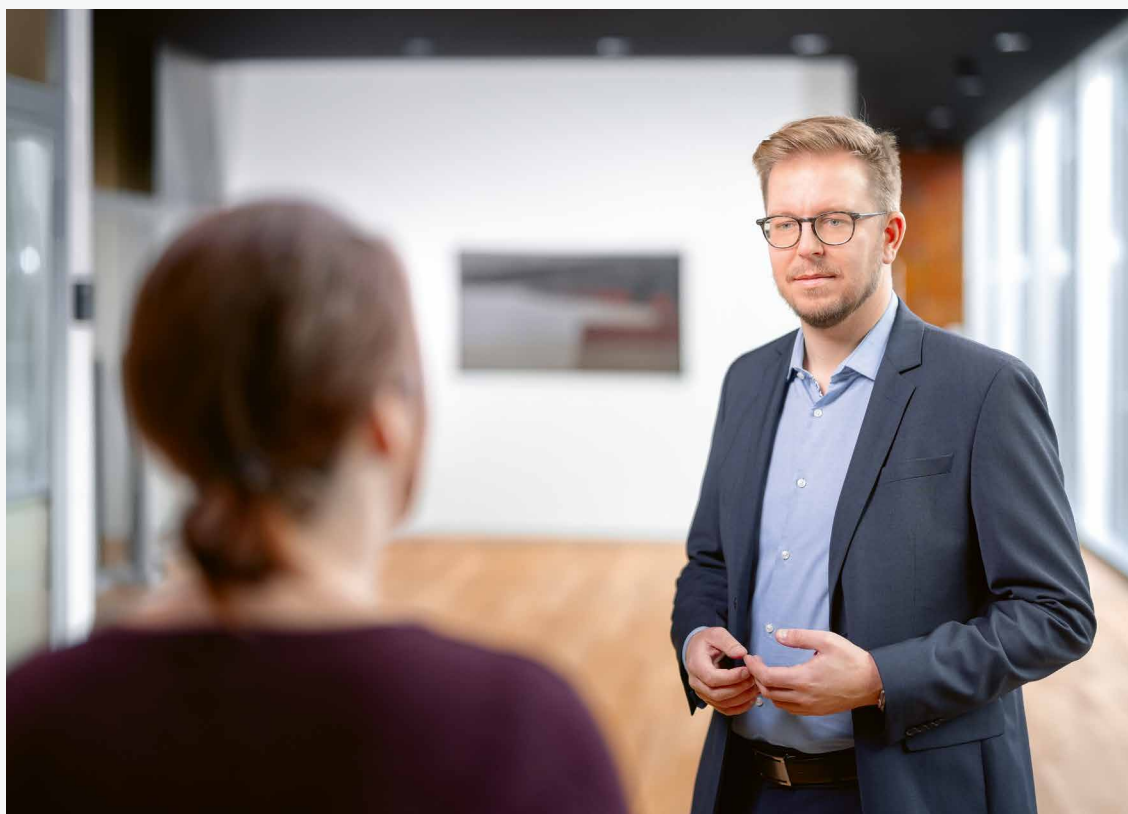
67 106

Orateurs accueillis dans nos conférences

56

Création d'entreprise

Jacob Grabowski,
responsable du
soutien à la création
d'entreprise



Poursuite de la dynamique et élargissement des horizons

En 2025, le Centre Patronal a poursuivi avec détermination son engagement en faveur de l'entrepreneuriat, en consolidant ses actions phares et en élargissant son offre à de nouveaux domaines stratégiques. L'accompagnement des créateurs d'entreprise s'est renforcé grâce à des outils numériques améliorés, des événements ciblés et le développement d'un pôle dédié à la transmission d'entreprise.

EasyStart, une version enrichie et plus intuitive au service des créateurs

La plateforme EasyStart a connu une évolution majeure avec la mise en ligne d'une nouvelle version, plus conviviale et modulable. Ce nouvel environnement permet aux créateurs d'entreprise d'avancer dans leur projet avec encore plus de fluidité et de précision. Fin 2025, plus de 1000 profils actifs étaient enregistrés sur la plateforme, illustrant la forte appropriation de cet outil.

Des événements structurants pour créer et transmettre

Les « Matinales des nouveaux entrepreneurs » ont une nouvelle fois permis à des porteurs de projets de bénéficier d'informations pratiques et de conseils personnalisés lors de rencontres organisées dans différentes régions vaudoises, telles que la Côte, la Riviera, la Broye, le Chablais, le Gros-de-Vaud, ainsi que la région lausannoise. Dans le même esprit, des sessions spécifiquement dédiées à la transmission d'entreprise se sont ajoutées à ces événements, avec notamment le lancement des cycles « Les fondamentaux de la transmission d'entreprise ». Ces rencontres, trimestrielles, ont pour objectif de préparer de manière pragmatique les repreneurs et cédants, en leur offrant une vision claire des étapes clés et des outils à mobiliser.

Relève PME, un levier pour la pérennité économique

Le Centre Patronal s'est également positionné comme un acteur de référence dans la thématique de la transmission d'entreprise grâce à son soutien à Relève PME et en hébergeant le secrétariat de la Chambre suisse des experts en transmission d'entreprise (M&A Experts). Ce dispositif renforce l'écosystème régional en facilitant les mises en relation entre cédants et repreneurs, tout en mettant à disposition un accompagnement expert et des ressources adaptées.

Personnes interrogées estimant que leur interaction avec le service leur a permis d'avancer efficacement

96 %

Entretiens personnels réalisés en 2025 avec des créateurs d'entreprise

197

Profils actifs sur EasyStart

1008

Conseils personnalisés à forte valeur ajoutée

En 2025, 197 entretiens-conseils personnalisés ont été réalisés par nos équipes auprès de porteurs de projets aux profils très diversifiés. Ces échanges permettent de clarifier les démarches, d'anticiper les obstacles et d'apporter des réponses concrètes et sur mesure. 96 % des personnes accompagnées estiment que ces interactions leur ont permis d'avancer efficacement dans leur projet, un indicateur fort de l'impact tangible de notre dispositif.

Un ancrage fort dans les milieux académiques et entrepreneuriaux

Notre service a poursuivi le renforcement de son réseau de partenaires institutionnels et privés, tout en développant une présence accrue au sein des hautes écoles et de l'écosystème start-up romand, notamment auprès de l'EPFL. Le Centre Patronal est représenté au sein d'organisations clés, telles que GENILEM, Cautionnement Vaud et Cautionnement romand, tout en multipliant les collaborations avec des incubateurs et des pôles d'innovation. Cette approche intégrée renforce la visibilité de notre offre et favorise des synergies concrètes entre le monde académique, les acteurs économiques et les entrepreneurs.

Jacob Grabowski

Acquisitions récentes

Pour une présence accrue

Un développement ambitieux et maîtrisé

Depuis de nombreuses années, la Fédération patronale vaudoise et le Centre Patronal connaissent une croissance réjouissante. Celle-ci se réalise pour beaucoup de manière organique, c'est-à-dire grâce à une augmentation régulière des membres et des clients. C'est assurément le témoignage de la bonne santé générale de l'économie, qui bénéficie naturellement à notre organisation. Peut-être aussi d'un positionnement et de services dans lesquels se retrouvent les entrepreneurs.

Le Centre Patronal a par ailleurs pris le parti de se développer en procédant à des acquisitions. La volonté d'établir notre organisation à Zurich a ainsi abouti, en 2022, à la reprise du SIU, Schweizerisches Institut für Unternehmensschulung. Cet institut d'une vingtaine de collaborateurs est actuellement encore actif sous cette raison sociale, pour la formation continue de certains métiers et plus largement aussi en gestion de PME. En 2024, l'achat d'une petite structure connue sur la place zurichoise (Frei Connect AG) a permis d'acquérir un portefeuille de gestion d'une quinzaine d'associations professionnelles. Celles-ci seront désormais gérées par le Centre Patronal, qui, à côté du SIU, a pignon sur la Verena-Conzett-Strasse, dans la métropole économique du pays.

En Suisse romande, 2024 avait vu la reprise du personnel et des activités de la Fondation Virgile, qui animait les cours dispensés sous la marque Cursus Formation. Leur intégration au sein du Centre Patronal a eu lieu l'an passé et, depuis juin 2025, l'ensemble des formations dispensées en français est réuni sous une seule marque, Romandie Formation. Ces opérations ont fait du Centre Patronal le plus grand centre privé de formations continues et supérieures de Suisse romande.

Enfin, en mai 2025, le Centre Patronal a acquis la société Trianon SA, qui appartenait au groupe Mobilière. La société, qui a son siège à Nyon, compte quelque

230 collaborateurs, dont une cinquantaine travaille dans ses succursales de Berne et de Zurich. Elle est active dans les domaines de la prévoyance professionnelle (gestion de 40 caisses de pension, dont deux fondations collectives) et des ressources humaines (tenue des salaires, gestion des absences).

Consolider nos acquis et affirmer notre identité

Il s'ouvre pour le Centre Patronal une phase de consolidation et d'intégration, avec pour objectif de proposer des services de pointe, et ce sur tout le territoire suisse. Ceci en ne reniant ni ses origines vaudoises, ni cette vocation qui vise à représenter les entreprises et les employeurs, en faisant valoir leurs intérêts auprès des autorités et de l'opinion publique.

Christophe Reymond



Suisse alémanique

Un ancrage durable à Zurich

Le Centre Patronal renforce considérablement sa présence à Zurich

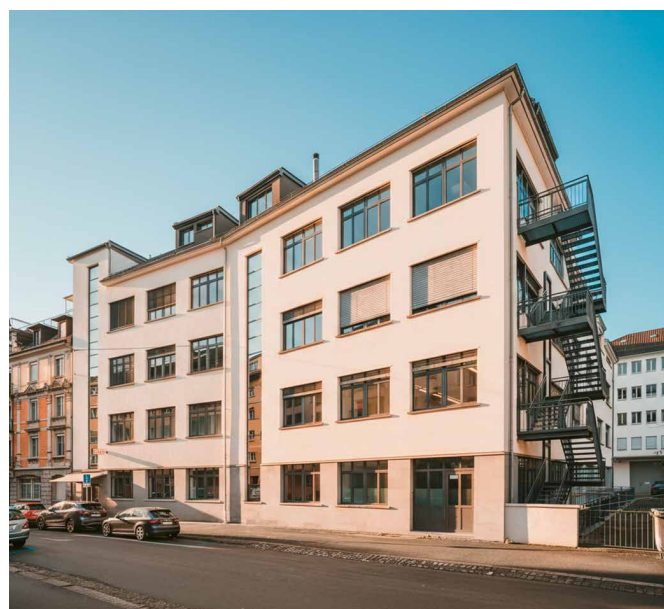
Jusqu'à présent, le Centre Patronal était présent à Zurich avec le Schweizerisches Institut für Unternehmensschulung (SIU). Grâce à deux acquisitions et à l'élargissement de son offre de services, le site de Zurich devient une véritable succursale proposant une gamme complète de prestations. Les partenaires contractuels du Centre Patronal peuvent désormais bénéficier de tous les services et produits du portefeuille sur le site de Zurich.

De Vaud à Berne, puis à Zurich

Le Centre Patronal a ses racines dans le canton de Vaud et, dès 1973, il s'est développé en Suisse alémanique. Une première succursale a été ouverte à Berne, centre politique de la Suisse, où sont proposés des services dans les domaines de la gestion d'associations, du conseil juridique en droit du travail et des assurances sociales, de la formation, ainsi que de la représentation des intérêts politiques. L'étape suivante d'expansion a eu lieu en 2022. Avec l'achat du SIU, basé à Zurich, le Centre Patronal s'est également implanté dans le domaine de la formation dans le centre économique de la Suisse.

Zurich devient une succursale offrant une gamme complète de services

Grâce aux acquisitions de Frei Connect AG et de Trianon SA en 2025, tous les services et produits du Centre Patronal sont désormais également proposés dans la région de Zurich. Plus de 50 collaborateurs y travaillent en faveur des intérêts des organisations patronales, des associations professionnelles et d'autres acteurs économiques. Ils proposent un centre de compétences en droit du travail et des assurances sociales,



dispensent des formations initiales et continues axées sur la pratique, offrent aux associations des services de conseil, d'aide à la décision et d'information, et sont un partenaire contractuel compétent pour les entreprises dans le domaine des caisses de pension et des services RH.

Les locaux de cette succursale sont situés à la Verena-Conzett-Strasse 23, dans le quartier de Wiedikon. Afin de mettre à la disposition des clients des locaux modernes dotés de l'infrastructure nécessaire et d'offrir des postes de travail attrayants aux collaborateurs, d'importants investissements ont été réalisés sur le site. Le Centre Patronal peut ainsi remplir pleinement sa mission, qui consiste à s'engager de manière convaincante pour les intérêts de l'économie privée et des entreprises, désormais également à Zurich.

Martin Kuonen

Zoom durabilité

Arnaud Zeller,
responsable
technique, bâtiment
et sécurité



La durabilité, dans l'ADN du Centre Patronal

En tant qu'association à but idéal, notre organisation a profondément intégré sa vision, sa mission, ses valeurs et ses objectifs dans l'ensemble de ses activités. Fidèle à son engagement sociétal, elle œuvre chaque jour pour générer un impact positif sur la société et l'environnement, un objectif qui constitue d'ailleurs une composante essentielle, telle que définie par son but statutaire.

Des objectifs de durabilité clairement identifiés

Un pilier essentiel de cette stratégie repose sur la définition d'objectifs précis et mesurables. Nos actions s'inscrivent particulièrement en cohérence avec quatre Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, à savoir :

- **ODD 4** : Offrir une éducation de qualité ;
- **ODD 7** : Promouvoir une énergie propre et abordable ;
- **ODD 8** : Encourager le travail décent et la croissance économique ;
- **ODD 16** : Favoriser la paix, la justice et des institutions efficaces.



Des actions concrètes

Pour chacun de ces objectifs, des actions concrètes sont mises en œuvre — certaines constituant même le cœur de notre mission et se déclinant à travers l'ensemble de nos activités. Plutôt que de livrer un rapport théorique et volumineux, nous avons choisi de présenter chaque année, dans notre rapport d'activité, quelques exemples tangibles illustrant la manière dont la durabilité s'intègre au quotidien dans notre organisation. Ces exemples sont complétés par des capsules vidéo mettant en lumière nos initiatives sur le terrain.

La gouvernance comme pilier fondamental

Au centre de cette démarche, la gouvernance occupe un rôle clé. Elle permet de coordonner et de renforcer nos actions à la fois sociales et environnementales. Une entreprise durable doit avant tout assurer sa pérennité. Nous favorisons ce principe en soutenant, sur le plan politique, des conditions-cadres propices à leur développement. Nous les accompagnons en matière de gouvernance à travers nos programmes de formations spécifiques, en soutenant la création ainsi que la transmission d'entreprises par des programmes adaptés, tels que notre plateforme EasyStart.

L'importance clé du partenariat social

Nous offrons à nos collaborateurs des conditions sociales de tout premier ordre, en cohérence avec notre expérience reconnue dans la gestion d'institutions sociales. Par ailleurs, nous jouons un rôle central dans le partenariat social, véritable garant de la paix du travail en Suisse. Notre engagement se manifeste concrètement à travers le développement continu de notre centre de compétences des conventions collectives de travail (CCT), un dialogue constant avec les organisations syndicales, ainsi que la promotion de pratiques équitables et responsables au sein du monde professionnel.

Agir aujourd'hui pour préserver demain

Nous menons depuis de nombreuses années des actions concrètes pour réduire nos émissions de carbone et améliorer notre efficacité énergétique. L'ensemble de notre parc immobilier, que ce soit dans le cadre de nos propres locaux ou des immeubles appartenant aux caisses de pension sous gestion, sera « Net 0 » dans moins de vingt ans. Grâce à des solutions innovantes, comme l'utilisation des eaux du lac Léman pour la production de chaleur et de froid, la récupération d'eau de pluie, les contrats de performance énergétique et la rénovation progressive de l'ensemble de nos immeubles, nous avons significativement diminué notre empreinte environnementale tout en implémentant de nombreuses mesures en matière de biodiversité.

De la transparence

La communication constitue un pilier essentiel pour instaurer et maintenir la confiance de nos parties prenantes. Dans cet esprit, au-delà du reflet général de nos actions dans nos rapports d'activité annuels, nous avons défini et publié des principes d'investissement durable applicables à la gestion de fortune institutionnelle et amélioré chaque année les rapports de durabilité de nos caisses de pension sous gestion.

Luc Oesch

Découvrez l'investissement durable, le rapport FIP et des capsules vidéo sur le sujet :



Centre Patronal

Nos activités en 2025



Associations et groupements

Associations et groupements affiliés à la Fédération patronale vaudoise (FPV), à la Chambre vaudoise des arts et métiers (CVAM), ou ayant confié un mandat au Centre Patronal (CP).



Professions libérales

Association des agents d'affaires brevetés du canton de Vaud (FPV)

Association des bureaux techniques d'ingénieurs en électricité - ABTIE (CP/FPV)

Association des notaires vaudois - ANV (CP/FPV)

Association patronale des banques en Suisse - Arbeitgeber Banken (CP)

Association Suisse pour l'Exploitation Géomatique des Drones (CP)

Association vaudoise des banques (CP/FPV)

Association vaudoise des écoles privées - AVDEP (CP/FPV/CVAM)

Carrosserie Suisse Vaud (FPV/CVAM)

Commission de conciliation de l'enseignement privé vaudois (CP)

Commission des cours interentreprises des notaires romands (CP)

Commission professionnelle paritaire des bureaux d'architectes et ingénieurs vaudois (CP)

Conseil professionnel de l'enseignement privé vaudois (CP)

FIDUCIAIRE|SUISSE, section vaudoise (FPV/CVAM)

Fondation vaudoise pour la formation bancaire (CP)

GEOSummit (CP)

Ingénieurs Géomètres de Suisse Occidentale - IGSO (CP)

Ingénieurs-Géomètres Suisses (CP)

Ordre des avocats vaudois (FPV)

Ordre vaudois des géomètres - OVG (CP/FPV)

Ordre Vaudois d'EXPERTsuisse, Association suisse des experts en audit, fiscalité et fiduciaire - OVES (FPV)

Société suisse de photogrammétrie et télédétection - SSPT (CP)

Société vaudoise des vétérinaires (FPV)

Union patronale des ingénieurs et des architectes vaudois (FPV)

Verband Freiberuflicher Fahrzeugsachverständiger Schweiz - VFFS (CP)

Vereinigung Schweizer Innenarchitekten/architektinnen - vsi.asai (CP)



Santé et soins

Association des laboratoires de prothèse dentaire de Suisse - section vaudoise (FPV)

Association romande des centres médicaux - ARCM (FPV)

Association romande et tessinoise des directeurs d'établissements médico-sociaux - ARODEMS (CP)

Association suisse des esthéticiennes avec CFC (FPV/CVAM)

Associations

Association Suisse des Esthéticiennes Propriétaires d'Instituts de Beauté (FPV)

Association suisse des physiothérapeutes indépendants - ASPI (FPV)

Association vaudoise des cliniques privées - Vaud Cliniques (CP/FPV)

Association vaudoise des laboratoires privés d'analyses médicales (FPV)

Coiffure Suisse Section Vaud (FPV/CVAM)

Association vaudoise d'établissements médico-sociaux - HévilA (FPV)

Association vaudoise des organisations de soins et d'aide à domicile privées - AOSAD (CP)

Commission paritaire professionnelle du secteur sanitaire parapublic vaudois (CP)

Fédération des hôpitaux vaudois - FHV (FPV)

Fédération des prestataires de services de soins et d'aide à la personne - FEDEPS (CP/FPV)

Fédération patronale des EMS vaudois - FEDEREMS (CP)

Heilbäder und Kurhäuser Schweiz - HKS (CP)

Société suisse des podologues (FPV)

Société vaudoise de médecine (FPV)

Société vaudoise de pharmacie (CP/FPV/CVAM)

Société vaudoise des médecins-dentistes (CP/FPV)

Solution de branche pour la santé et la sécurité au travail des EMS (CP)



Commerce et services

Antenne fédérale de la Fédération romande immobilière et de l'Union suisse des professionnels de l'immobilier (CP)

Association des développeurs immobiliers vaudois - ADIV (CP/FPV)

Association nationale des coopératives viti-vinicoles suisses - ANCV (CP)

Association Relève PME (CP)

Association romande des entreprises de nettoyage des textiles - ARENT (CP)

Association suisse du commerce des vins - ASCV (CP)

Chambre suisse des diplômés de l'immobilier - ARCID (CP)

Chambre suisse des experts en transmission d'entreprise (CP)

Chambre suisse d'experts en estimations immobilières - CEI (CP)

Chambre vaudoise des agents généraux d'assurances (FPV)

Commission paritaire professionnelle des bureaux d'ingénieurs géomètres vaudois (CP)

Commission paritaire du commerce de détail lausannois (CP)

Commission paritaire romande du nettoyage en bâtiment (CP)

Commission paritaire romande du nettoyage des textiles (CP)

Commission paritaire vaudoise du nettoyage en bâtiment (CP)

Communauté d'intérêts pour la formation commerciale de base du canton de Vaud - CIFIC-VD (CP/FPV)

Conseil professionnel paritaire de la branche textile (CP)

Espace.mobilité, groupement d'intérêt réunissant d'importantes entreprises suisses du secteur de la vente (CP)

Swiss LiveCom Association EXPO EVENT (CP)

Fédération romande des entrepreneurs en nettoyage - FREN (CP/FPV/CVAM)

Fédération suisse des désinfestateurs - FSD (CP)

Fédération Vaudoise du Commerce de Détail (FPV)

GRI - Formation professionnelle VD (CP)

Groupe interprofessionnel patronal pour l'apprentissage de commerce - nGIPAC (CP)

RVK - Dienstleistungen und Versicherungen für den Gesundheitsmarkt (CP)

Société coopérative des commerçants lausannois – SCCL (FPV/CVAM)

Société des encaveurs de vins suisses – SEVS (CP)

Solution de branche sécurité au travail WineSpiritDrink WSD (CP)

Sportfachhandel Schweiz – ASMAS (CP)

SUISSENÉGOCE (FPV)

Trade Club Vaud (CP)

Union suisse des professionnels de l'immobilier – USPI Suisse (CP)

Union suisse des professionnels de l'immobilier Vaud – USPI Vaud (CP/FPV/CVAM)

Verband der Lebensmitteldetaillisten Schweiz – VELEDES (CP)

VINIHARASS (CP)



Industrie et artisanat

2 roues Suisse section romande (FPV)

Antenne romande de l'Association suisse des matériaux de construction circulaires (CP)

Aqua suisse – Fédération suisse d'entreprises de technique des eaux et des piscines (CP)

Association cantonale vaudoise des installateurs-électriciens – EIT.vaud (FPV/CVAM)

Association des mécaniciens en automobiles diplômés – AMAD (CP/FPV)

Association patronale des industries de l'Arc-horloger – APIAH (FPV)

Association romande des entreprises de maintenance des producteurs de chaleur – AREP (FPV)

Association vaudoise des installateurs de chauffage et ventilation – AVCV (FPV/CVAM)

Bauenschweiz Stammgruppe Produktion und Handel (CP)

EMAFIDA (CP)

Matériaux construction circulaires Vaud – MCC Vaud (FPV)

Association vaudoise des maîtres ramoneurs – AVMR (CP/FPV/CVAM)

Centre de formation des métiers de l'automobile (CP)

Centre de formation vaudois de l'industrie (CP)

Commission paritaire des garages vaudois CPP-GV (CP)

Commission paritaire des ramoneurs vaudois (CP)

Commission vaudoise de formation professionnelle de l'industrie (CP)

Enveloppe des Edifices Suisse – Section Vaud – EESSV (FPV/CVAM)

Fédération romande du carrelage – FeRC (FPV)

Fédération vaudoise des entrepreneurs – FVE (FPV/CVAM)

Fédération vaudoise des maîtres ferblantiers, appareilleurs et couvreurs (FPV/CVAM)

Groupement des industriels de la Broye (CP/FPV)

Groupement suisse de l'industrie des machines – GIM (CP/FPV)

Holzbearbeitungstechnik Schweiz – HBT (CP)

Holzwerkstoffe Schweiz – HWS (CP)

Lignum Zürich (CP)

Solution de branche pour la sécurité au travail de l'industrie romande des machines (CP)

Swissmechanic (CP)

Swiss Cigarette (CP)

The Polybutene Piping Systems Association – PBPSA (CP)

Union romande des entreprises d'installation et de révision de stockages d'hydrocarbures – URCIT (FPV)

Union romande des maîtres poêliers-fumistes (FPV)

Union des fabricants d'horlogerie de Genève, Vaud et Valais – UFGVV (FPV)

Union professionnelle suisse de l'automobile, section vaudoise – UPSA-VD (CP/FPV/CVAM)

Associations

Verband Schweizerischer Anbieter von innenliegendem Sicht- und Sonnenschutz - VSis (CP)

Verband Schweizerischer Hobelwerke - VSH (CP)

Verband Schweizerische Türenbranche - VST (CP)

Verband Sonnenschutz und Storentechnik Schweiz - VSR (CP)

Verband Wärmedämmverbundsysteme - V-WDVS (CP)



Terre

Association romande des entrepreneurs forestiers - AREF (CP/FPV/CVAM)

Centre de logistique des Premiers grands crus (CP)

Commission paritaire professionnelle des paysagistes vaudois (CP)

Conseil professionnel paritaire de la branche des vins et de la tonnellerie du canton de Vaud (CP)

Fédération vigneronne vaudoise - FVV (CP)

Florist.ch Suisse romande (FPV)

Fondation vaudoise en faveur de la formation professionnelle en horticulture (CP)

Groupement des propriétaires de vignes de La Côte (CP/FPV)

Groupement des propriétaires de vignes d'Aigle, Vevey et Lavaux (CP)

JardinSuisse Vaud (CP/FPV)

Association suisse de soins aux arbres (CP)

Office de la marque de qualité Terravin (CP)

Société des maîtres tonneliers et cavistes, section romande (FPV/CVAM)

Union des encaveurs et négociants en vins Vaud-Fribourg (FPV/CVAM)



Transport et tourisme

Accessibility Data (CP)

Aérosuisse - Fédération faitière de l'aéronautique et de l'aérospatiale suisses (CP)

Association romande des entreprises de transport des personnes à mobilité réduite (CP)

Association romande des hôteliers - ARH (FPV/CVAM)

Association suisse des transports routiers - ASTAG, section vaudoise (FPV/CVAM)

Avenir Mobilité (CP)

Groupement des dépanneurs vaudois de véhicules automobiles (FPV)

Groupement vaudois des agences de voyages - GAVV (FPV)

Intergroupe parlementaire aéronautique et aérospatiale (CP)

SISTRA - Fédération Professionnelle Suisse pour la Sécurité Routière (CP)

SPEDLOGSWISS Romandie (FPV)

Swisslifter (CP)

Swiss Helicopter Association (CP)

Swiss Movers Association (CP)

Union des maîtres camionneurs de Lausanne et environs (FPV)

VaudRoutes - Association routière vaudoise - ARV (CP/FPV)



Métiers de bouche

Artisans boulangers-pâtisseries-confiseurs vaudois (FPV/CVAM)

Association des Artisans fromagers romands - AFR (FPV/CVAM)

Association vaudoise des maîtres bouchers-charcutiers - AVMBBC (FPV/CVAM)

GastroVaud (FPV/CVAM)

Groupement des Confiseurs vaudois (FPV)



Autres activités

Association Le Châtelard (CP)

Association suisse des caisses de compensation professionnelles - ACCP (CP)

Club CEDIDAC (CP)

Commission paritaire professionnelle du secteur de l'accueil de jour de l'enfance (CP)

Commission paritaire professionnelle du secteur social parapublic vaudois (CP)

Confrérie des Pirates d'Ouchy (FPV)

Fédération romande des arts de la scène - FRAS (FPV)

Fédération suisse de la protection civile (CP)

Fédération vaudoise des structures d'accueil de l'enfance - FSAE (CP/FPV)

Fondation des officiers de l'armée Suisse (CP)

Fondation de Romainmôtier (CP)

Fondation pour le patrimoine culturel (CP)

Fondation USPI Vaud (CP)

Groupe d'intérêt pour l'information professionnelle - Giip (CP)

Médias Suisses - association des médias privés romands (CP)

Société coopérative interprofessionnelle de garantie SIG, gérance (CP)

Swiss Esports Federation - SESF (CP)



SIC et groupements similaires

Association des commerçants et artisans de Leysin - ACAL (FPV)

Economie Région Haut-Lac ERHL (FPV)

Economie Région Lausanne (CP/FPV)

Groupement des commerçants d'Aigle-Cité (FPV)

SIC de Bex (FPV)

SIC de La Sarraz et environs (FPV)

SIC de La Vallée de Joux (FPV)

SIC de l'Ouest lausannois - SICOL (FPV)

SIC de Montreux - SICOM (FPV)

SIC du Nord lausannois SICNL (FPV)

SIC de Nyon et environs (FPV)

SIC de Payerne et environs (FPV)

SIC de Sainte-Croix et environs (FPV)

SIC de Vallorbe, Ballaigues et Vaulion (FPV)

SIC de Vevey et environs (FPV)

SIC d'Yverdon-Grandson et environs (FPV)



Formations

Association faitière Géomaticiens/Géomaticiennes Suisse

Berufsbildungsfonds BBF VSR (CP)

Berufsbildung Raum und Bauplanung - PLAVENIR (CP)

Fondation pour la formation et le perfectionnement professionnels des métiers machines, électrotechnique et métallurgie - Fondation MEM (CP)

Fondation Formation Vallée Broye (CP)

Groupement pour l'apprentissage - GPA (CP)

Organes

Association du Centre Patronal

(état au 1^{er} janvier 2026)

Une quarantaine de chefs d'entreprise (dont cinq forment le comité) siègent au sein de l'Association du Centre Patronal, qui approuve les comptes, qui est informée de la gestion et de l'organisation de l'entreprise, ainsi que de ses engagements en faveur de la défense des conditions-cadres de l'économie.

Comité

Stéphane Krebs, président

Maître paysagiste
Krebs Paysagistes SA
Blonay

Jacqueline Montandon-la-Longe Moser, vice-présidente

Directrice
Presto Café Services SA
Belmont-sur-Lausanne

Aurore Müller-Gaudard

Directrice
Gaudard Energies
Lausanne

Patrick Pulver

Directeur général
Posse Peinture SA
Renens

Christophe Reymond, délégué

Directeur général
Centre Patronal

Membres

Yves Amaudruz

Administrateur
Amaudruz SA
Lausanne

Diane Bonny

Directrice
BonnyD Sàrl
Aubonne

Stéphane Bottone

Directeur
Bottone Car SA
Signy

Jonathan Brossard

Directeur général
Conextivity Group
St-Prex

Marc-André Cornu

Président directeur général
Cornu Holding
Champagne

Nicolas Crognaletti

Membre de la direction générale, Chief Development & Public Affairs Officer (CDO)
Groupe Tertianum
Montreux

Patricia Delarive

CEO et médecin-chef
Clinique Matignon Suisse SA
Lausanne

Barbara Depraz

Directrice générale
Tech-Laser Sandoz SA
Villeneuve

Vincent Dessenne

Directeur général
Heraeus Materials SA
Yverdon-les-Bains

Marc Ehrlich

Directeur général
Groupe VIPA/RETRIPA
Lausanne

Olivier Gétaz

Administrateur
EM les Albrans
Aubonne

Pierre-Frédéric Guex

Municipal
Buchillon

Philippe Hebeisen

Président du conseil d'administration
Vaudoise Assurances
Lausanne

Sandra Laydu Molinari

Notaire
ACTA Notaires Associés
Montreux

Malika Lazreg

Directrice
Ecole Alphalif Sàrl
Lausanne

Olivier Marmy

Médecin-dentiste
Adent Lausanne-Gare
Lausanne

Caroline Mesple-Moser

Directrice/administratrice
Moser Design SA
Lausanne

Pierre-André Meylan

Président
Piguet Frères SA
Le Brassus

Pierre Monachon

Vigneron-encaveur
Rivaz

Fabrice Moscheni

Directeur général
Fastcom Technology SA
Lausanne

Camille Moser

Associée
Fiduciaire Maillard SA
Pully

Edgar Philippin
Professeur à l'Université
de Lausanne et Avocat
Kellerhals Carrard
Lausanne

Stéphane Pilloud
Directeur Granulats et
Bétons Suisse Romande
Holcim (Suisse) SA
Eclépens

Alexandra Post
Présidente
Schenk Holding SA
Rolle

Jean-Marc Probst
Président
Probst Group Holding
Crissier

François Randin
Administrateur
Vufflens-le-Château

Stéphane Rezso
Directeur et administrateur
de sociétés
HSB Brûleurs et systèmes
de chauffage SA
Crissier

Antoine Rochat
Notaire
Etude des notaires Rochat & Laufer
Lausanne

Pierre Rochat
Président
Fondation Eben-Hézer
Villard-sur-Chamby

Philipp Spring
Médecin-dermatologue
Groupe Vidymed
Epalinges

Jean-Claude Vaucher
Administrateur
Aubonne

Fédération patronale vaudoise

L'assemblée des délégués exerce les compétences inaliénables de l'organe suprême. Elle est composée de trois délégués par association affiliée (associations professionnelles et sociétés industrielles et commerciales) et par groupement des représentants des membres individuels. Elle s'est réunie en assemblée ordinaire mercredi 2 avril 2025, à Yverdon.

Le comité se compose des présidents de chaque association professionnelle, de chaque société industrielle et commerciale, ainsi que d'un représentant de chaque groupement des membres individuels. Il s'est réuni le 6 février et le 25 septembre 2025.

Le bureau a la composition suivante au 1^{er} janvier 2026 :

Président

Stéphane Krebs
Maître paysagiste
Krebs Paysagistes SA
Blonay

Vice-présidente

**Jacqueline Montandon-
la-Longe Moser**
Directrice
Presto Café Services SA
Belmont

Membres du bureau

Olivier Gétaz
Administrateur
EM Les Albrans
Aubonne

Camille Moser
Associée
Fiduciaire Maillard SA
Pully

Stéphane Pilloud
Directeur Granulats et Bétons
Suisse Romande
Holcim (Suisse) SA
Eclépens

Secrétaire général

Christophe Reymond

Chambre vaudoise des arts et métiers

La Chambre vaudoise des arts et métiers réunit 28 associations professionnelles comme membres collectifs. Elle est un organe consultatif de la Fédération patronale vaudoise et représente les arts et métiers vaudois au sein de l'Usam.

Présidente

**Jacqueline Montandon-
la-Longe Moser**
Directrice
Presto Café Services SA
Belmont

Secrétaire

Olivier Rau

Organe de révision

Ofisa Berney Associés SA

Direction

Centre Patronal

(état au 1^{er} janvier 2026)

Directeur général

Christophe Reymond

Directrice du département des institutions sociales

Brenda Duruz-McEvoy

Directeur du département des services aux membres et clients

Frédéric Bonjour

Directeur Deutschschweiz

Martin Kuonen

Directeur du département des finances, des technologies et des services généraux

Luc Oesch

Directeur du département politique

Olivier Rau

Conception et mise en page
moserdesign.ch

Impression
Paperforms

Route du Lac 2
1094 Paudex

Case postale 1215
1001 Lausanne
Tél. 058 796 33 00

info@centrepatronal.ch
www.centrepatronal.ch
www.romandieformation.ch

Kapellenstrasse 14
Postfach
3001 Bern
Tél. 058 796 99 09

cpbern@centrepatronal.ch

Verena-Conzett-Strasse 23
8004 Zürich
Tél. 043 366 66 00

cpzurich@centrepatronal.ch